



TROPHEE DE L'ETHIQUE

2021

Trophée de l'ÉTHIQUE 2021

Les objectifs de cette démarche sont :

- ⇒ Sensibiliser l'ensemble des licenciés au respect des dirigeants, partenaires, arbitres, adversaires et bénévoles ;
- ⇒ Promouvoir les valeurs du Triathlon et de ses disciplines associées ;
- ⇒ Lutter contre les incivilités, la violence et les discriminations dans notre sport.

Ce trophée de l'Éthique sportive prime les projets mettant en avant l'une et/ou l'autre des priorités suivantes :

- 1. Respect, Esprit Sportif et Fair-Play**
- 2. Lutte contre toute forme d'exclusion et de discrimination**

Cette distinction honore une personne ou une structure (Club, organisations...) ayant :

- ☞ accompli un geste, un acte de fair-play ou ayant un comportement général ou particulier exceptionnel au regard exclusif de l'esprit sportif ;
- ☞ une attitude servant d'exemple ou ayant assuré la promotion des valeurs éthiques dans la pratique du triathlon ;
- ☞ porté un projet allant dans le sens de la lutte contre toute forme d'exclusion et de discrimination.

Elle ne récompense pas la carrière en elle-même, ni les services rendus au titre de cette carrière ou du bénévolat, ni les bons résultats, ni une attitude pouvant être comprise comme étant un refus de la victoire.

Règlement du Trophée de l'Éthique

Article 1 :

Le concours est accessible aux structures affiliées et personnes licenciées à la FFTRI pour l'année 2021: clubs, organisateurs.trices, licenciés.ées individuels.les, comités départementaux et ligues régionales.

Article 2 :

La participation au trophée est ouverte à toute structure ou personne définie à l'article 1 et portant des projets de nature à valoriser des dirigeants, des éducateurs, des athlètes, des arbitres et des bénévoles (hommes et femmes valides et en situation de handicap) qui, au cours de l'année, et en dehors de toute notion de performance sportive, ont fait preuve d'un comportement ayant valeur d'exemple en matière d'éthique, de fair-play, de respect, d'honnêteté, d'esprit de solidarité ou de désintéressement.

Article 3 :

Un classement des projets sera fait par un jury dont la composition est définie par le Comité d'Éthique, de Déontologie et de Citoyenneté de la Fédération Française de Triathlon. Composition : 2 membres du Comité d'Éthique, 1 administrateur.rice de la FFTRI, 1 représentant.e de ligues régionales, 1 représentant de clubs, 2 athlètes : 1 triathlète et 1 paratriathlète.

Aucun membre du jury ne pourra être lauréat du Trophée.

Le jury est souverain dans la détermination du nombre de lauréats et de son choix.

Article 4 :

L'envoi des dossiers se fera par voie électronique à l'adresse suivante : comiteethique@fftri.com au plus tard le **29 novembre 2021**.

Procédure de sélection :

- **Tous les dossiers seront envoyés à chacun des membres du jury qui les classera du "meilleur" au "moins bon" ;**
- **De ces classements, le Comité d'Éthique sélectionnera les 3 meilleurs dossiers ;**
- **Le choix du lauréat se fera parmi ces 3 dossiers par tous les membres du jury réunis en visioconférence.**

Article 5

Les Prix seront une mise en valeur et une « couverture » médiatique des actions et des projets retenus.

Article 6 :

Les lauréat.e.s seront invité.e.s et honoré.e.s lors de l'Assemblée Générale Fédérale 2022.

Les lauréat.e.s devront être domicilié.e.s sur le territoire français, territoires ultramarins compris.

Les trophées seront remis par le Président de la Fédération Française de Triathlon.

En aucun cas, un membre du jury ne peut être admis à recevoir un Prix pour un lauréat absent.

Article 7 :

Pour être recevable, le dossier de candidature devra être complet et composé de :

- la description précise de l'action (objectifs etc.) ;
- des supports justificatifs de cette action (vidéos, photos, articles de presse etc.).

Le présent règlement et le dossier de candidature peuvent être téléchargés sur le site internet : www.fftri.com – page Comité d'Éthique

Dossier de Candidature

A retourner avant le 29 NOVEMBRE 2021 à comiteethique@fftri.com

Je propose (1) Nous proposons (1) de distinguer (2) :

Mme - Melle - M. - Organisme - (1) :

Prénom & NOM :

.....

Téléphone fixe : Mobile :

Courriel :

Adresse :

Code postal : Ville.....

pour :

(3) - son geste (ou attitude) fair play, loyal et spontané, dans le respect des règles, de l'arbitre, de l'adversaire ;

(3) - l'esprit sportif remarquable et constant de fair-play manifesté

(3) - son activité visant à la promotion de l'esprit sportif ;

(3) - son activité visant à la défense de l'esprit sportif.

(3) - son activité exceptionnelle menée avec l'esprit sportif dans le domaine social.

(3) - son action dans le sens de la Lutte contre toute forme d'exclusion et de discrimination.

Prénom, Nom, titre, adresse de la personne ou de la structure présentant cette candidature (2) :

Prénom : NOM :

Téléphone **Mobile** (ou fixe) : Courriel :

Titre de la Structure :

Adresse :

Code postal : Ville :

(1) Rayer la mention inutile

(2) Coordonnées précises et complètes

(3) Cocher la case correspondante

Renseignements **INDISPENSABLES** concernant la candidature: A REMPLIR PAR LE SIGNATAIRE (en écriture lisible)

Description de la candidature : Joindre éventuellement tout document justificatif à l'appui

